

pants ont ensuite examiné brièvement si la création d'un tel organisme risquerait de compliquer les choses encore davantage.

Dans un premier temps, on a proposé d'envoyer à Luxembourg un représentant ou un observateur canadien pour qu'il assiste à l'assemblée que la Communauté économique européenne (CEE) tiendra en novembre. De toute façon, quelle que soit la forme de l'aide fournie à Contadora et à l'Amérique centrale, les États-Unis restent le principal acteur dans la région, et l'on doit nécessairement tenir compte de leurs politiques. À cet égard, il faut continuer à s'opposer aux efforts que les Américains déploient pour politiser les institutions financières internationales. Le Canada pourrait en outre prendre la défense de Contadora et de l'Amérique centrale dans les forums multilatéraux et en profiter alors pour rappeler que le processus de paix intéresse la région tout entière et qu'il ne se limite pas uniquement aux relations entre les États-Unis et le Nicaragua. (Un représentant d'Amérique centrale a souligné à ce propos que, pendant la table ronde, il n'avait jamais été question de la situation du Guatemala. Il a ajouté que le mouvement de guérilla y reprenait vigueur et qu'en raison de sa faiblesse économique sans cesse croissante, le Guatemala se trouvait de plus en plus à la merci des Américains.)

Rappelant les mesures de soutien que le Canada pourrait prendre de son propre chef, plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de parler clairement et aussi souvent que possible sur la situation de l'Amérique centrale aux Nations-Unies et à d'autres tribunes, afin que le public ne l'oublie pas. De plus, le Canada devrait indiquer clairement sa position au Département d'État américain. Notre pays offre déjà une aide technique à Contadora, relativement aux mécanismes de vérification et de contrôle, mais les participants l'ont par ailleurs exhorté à fournir des fonds, à signer le protocole Contadora, à soutenir les initiatives de paix en général et à parrainer les recherches sur la mise en oeuvre de programmes d'aide pour opérer des réformes sociales et économiques.

Les participants ont jugé important l'établissement d'une ambassade canadienne à Managua. Un représentant du Canada a alors avancé quatre raisons pour justifier une telle démarche. Tout d'abord, le Costa Rica n'est plus aussi neutre qu'il l'était, et le personnel de l'ambassade dans ce pays commençait à ressentir les effets du changement de climat politique. En second lieu, comme le Canada doit nécessairement participer au débat sur la nature du